

# Ecole DEBUSSY : exemple d'emploi du temps hebdomadaire type en CHAM/CHAD primaire

L'école primaire DEBUSSY assure les enseignements généraux des élèves scolarisés : - du CE1 (7 ans) au CM2 si inscription en CHAM (musique) au CRR.  
 - du CE2 (8 ans) au CM2 si inscription en CHAD (danse) au CRR.

La maquette pédagogique et la répartition du temps horaire entre l'école primaire et le conservatoire se présentent de la manière suivante :

	Durée hebdomadaire des enseignements au Conservatoire	MUSIQUE		DANSE	
		Ecole primaire	Conservatoire	Ecole primaire	Conservatoire
<b>CE1</b>	Conservatoire : de 3 à 5h	19h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instrument : 30 min</li> <li>- Formation musicale : 1h15</li> <li>- Chant choral : 1h30</li> </ul>	19h	
<b>CE2</b>	Conservatoire : de 3h à 5h pour la musique de 3h45 à 5h pour la danse	19h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instrument : 30 min</li> <li>- Formation musicale : 1h30</li> <li>- Chant choral : 1h30</li> <li>- Ensemble de musique de chambre : 30 min</li> <li>- Orchestre (pratique facultative) : 1h30</li> </ul>	19h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours de danse : 3x1h15 (en classique, contemporain et jazz)</li> <li>- Formation musicale danse : 1h</li> </ul>
<b>CM1</b>	Conservatoire : de 3h30 à 5h30 pour la musique de 4h30 à 6h pour la danse	18h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instrument : 30 min</li> <li>- Formation musicale : 1h30</li> <li>- Chant choral : 1h30</li> <li>- Ensemble de musique de chambre : 30min</li> <li>- Improvisation : 30mn</li> <li>- Musique assistée par ordinateur : 45min</li> <li>- Orchestre (pratique facultative) : 1h30</li> </ul>	18h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours de danse : 3x1h30 (en classique, contemporain et jazz)</li> <li>- Formation musicale danse : 1h</li> </ul>
<b>CM2</b>	Conservatoire : de 3h30 à 5h30 pour la musique de 4h30 à 6h pour la danse	18h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instrument : 30 min</li> <li>- Formation musicale : 2h</li> <li>- Chant choral : 1h30</li> <li>- Ensemble de musique de chambre : 30min</li> <li>- Improvisation : 30min</li> <li>- Musique assistée par ordinateur : 45min</li> <li>- Orchestre (pratique facultative) : 1h30</li> </ul>	18h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours de danse dominante : 2 x 1h30 (classique, contemporain ou jazz)</li> <li>- Cours de danse complémentaire 1 : 1h30</li> <li>- Cours de danse complémentaire 2 : 1h30</li> <li>- FM danse 1er cycle : 1h</li> <li>- Culture chorégraphique : participation aux sorties pédagogiques, aux ateliers ou masterclasses proposés</li> </ul> <p><i>A noter : si la danse dominante suivie est le classique alors le cours de danse complémentaire 1 sera le contemporain et le cours de complémentaire 2 sera le jazz. Même raisonnement si le cours de dominante choisi est le contemporain ou le jazz, les deux autres disciplines seront suivies à raison d'un cours de 1h30 par semaine chacune</i></p>

# Collège TAISON : exemple d'emploi du temps hebdomadaire type en CHAM/CHAD collège

Le collège TAISON assure les enseignements généraux des élèves scolarisés de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> et inscrits en CHAM/CHAD au CRR.

La maquette pédagogique et la répartition du temps horaire entre le collège et le conservatoire se présentent de la manière suivante :

	Durée hebdomadaire des enseignements au Conservatoire	MUSIQUE		DANSE	
		Collège	Conservatoire	Collège	Conservatoire
6ème	Conservatoire : de 5h à 6h30 pour la musique de 5h30 à 06h30 pour la danse	26h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instrument ou dominante (de 30min à 45m)</li> <li>- Formation musicale (1h30)</li> <li>- Chant choral (de 45mn à 01h)</li> <li>- Pratique collective (1h30)</li> <li>- Disciplines complémentaires (musique assistée par ordinateur, improvisation, culture musicale, écriture musicale) (de 0h45mn à 2h)</li> </ul>	26h	<p><b><u>1<sup>e</sup> cycle :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours de danse dominante : 2 x 1h30 (classique, contemporain ou jazz)</li> <li>- Cours de danse complémentaire 1 : 1h30</li> <li>- Cours de danse complémentaire 2 : 1h30</li> <li>- FM danse 1er cycle : 1h</li> <li>- Culture chorégraphique : participation aux sorties pédagogiques, aux ateliers ou masterclasses proposés</li> </ul> <p><b><u>A noter :</u></b> si la danse dominante suivie est le classique alors le cours de danse complémentaire 1 sera le contemporain et le cours de complémentaire 2 sera le jazz. Même raisonnement si le cours de dominante choisi est le contemporain ou le jazz, les deux autres disciplines seront suivies à raison d'un cours de 1h30 par semaine chacune</p> <p><b><u>2<sup>e</sup> cycle :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours de danse : 3 x 1h30 (classique, contemporain ou jazz)</li> <li>- Cours de danse complémentaire classique, contemporain ou jazz : 1h30</li> <li>- FM danse 2e cycle : (1h en dehors du temps scolaire sauf exception)</li> <li>- Culture chorégraphique : participation aux sorties pédagogiques, aux ateliers ou masterclasses proposés</li> </ul>

	Durée hebdomadaire des enseignements au Conservatoire	MUSIQUE		DANSE	
		Collège	Conservatoire	Collège	Conservatoire
<b>5ème</b>	Conservatoire : de 5h à 6h30 pour la musique de 5h30 à 6h30 pour la danse	26h	Instrument ou dominante (45mn) - Formation musicale (1h30) - Chant chorale (45mn) - Pratique collective (1h30) - Disciplines complémentaires (musique assistée par ordinateur, improvisation, culture musicale, écriture musicale) (de 0h45mn à 2h)	26h	<b><u>1<sup>e</sup> cycle :</u></b> - Cours de danse dominante : 2 x 1h30 (classique, contemporain ou jazz) - Cours de danse complémentaire 1 : 1h30 - Cours de danse complémentaire 2 : 1h30 - FM danse 1er cycle : 1h - Culture chorégraphique : participation aux sorties pédagogiques, aux ateliers ou masterclasses proposés  <b><u>A noter :</u></b> si la danse dominante suivie est le classique alors le cours de danse complémentaire 1 sera le contemporain et le cours de complémentaire 2 sera le jazz. Même raisonnement si le cours de dominante choisi est le contemporain ou le jazz, les deux autres disciplines seront suivies à raison d'un cours de 1h30 par semaine chacune  <b><u>2<sup>e</sup> cycle :</u></b> - Cours de danse : 3 x 1h30 (dominante classique, contemporaine ou jazz) - Cours de danse complémentaire classique, contemporain ou jazz : 1h30 - Culture chorégraphique : participation aux sorties pédagogiques, aux ateliers ou masterclasses proposés - FM danse 2e cycle : 1h
<b>4ème</b>	Conservatoire : de 5 à 6h30 pour la musique de 5h30 à 6h30 pour la danse	26h	Instrument ou dominante (45mn) - Formation musicale (1h30 à 02h00) - Chant chorale (45mn) - Pratique collective (1h30) - Disciplines complémentaires (musique assistée par ordinateur, improvisation, culture musicale, écriture musicale) (de 0h45mn à 2h)	26h	<b><u>2<sup>e</sup> cycle :</u></b> - Cours de danse : 3 x 1h30 (dominante classique, contemporaine ou jazz) - Cours de danse complémentaire classique, contemporain ou jazz : 1h30 - Culture chorégraphique : participation aux sorties pédagogiques, aux ateliers ou masterclasses proposés - FM danse 2e cycle : 1h

	Durée hebdomadaire des enseignements au Conservatoire	MUSIQUE		DANSE	
		Collège	Conservatoire	Collège	Conservatoire
<b>3ème</b>	Conservatoire : de 5 à 8h pour la musique de 5h30 à 7h pour la danse	26h	<p>Instrument ou dominante (45mn à 1h)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation musicale (1h30 à 03h00)</li> <li>- Chant chorale (45mn)</li> <li>- Pratique collective (1h30)</li> <li>- Disciplines complémentaires (lecture à vue, analyse musicale, musique assistée par ordinateur, improvisation, culture musicale, écriture musicale) (de 1h à 2h)</li> </ul>	26h	<p><b>2<sup>e</sup> cycle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cours de danse : 3 x 1h30 (dominante classique, contemporaine ou jazz)</li> <li>- Cours de danse complémentaire classique, contemporain ou jazz : 1h30</li> <li>- Culture chorégraphique : participation aux sorties pédagogiques, aux ateliers ou masterclasses proposés</li> <li>- FM danse 2e cycle : 1h</li> </ul>

## Lycée FABERT : exemple d'emploi du temps hebdomadaire type en 2DTMD

Le lycée Fabert assure les enseignements généraux des élèves inscrits en 2<sup>nde</sup> optionnelle ou en première et terminale S2TMD.

Les enseignements optionnels ou de spécialités sont eux répartis entre le lycée Fabert et le Conservatoire, de la manière suivante :

	Répartition hebdomadaire des heures entre les deux structures	MUSIQUE		DANSE		THEATRE	
		Lycée	Conservatoire	Lycée	Conservatoire	Lycée	Conservatoire
<b>SECONDE</b>	Lycée : 2h40 minimum  Conservatoire : 4h minimum	Enseignement optionnel de « Culture et pratique de la musique »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instrument ou dominante (de 45min à 1h)</li> <li>- Formation musicale (de 1h30 à 3h)</li> <li>- Pratique collective ou complémentaire (de 1h à 2h)</li> <li>- Discipline complémentaire spécifique S2TMD (musique assistée par ordinateur, improvisation, culture musicale, écriture, composition, commentaire d'écoute, histoire de la musique) (1h minimum hebdo)</li> <li>- UV/disciplines à suivre obligatoirement si demandé car liées aux cursus propres pour chaque discipline (cf. guide des enseignements)</li> </ul>	Enseignement optionnel de « Culture et pratique de la danse »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Danse classique, contemporaine ou jazz (3 à 4 cours dans la dominante en fonction du cycle + 1 cours dans la complémentaire = 6h minimum hebdo)</li> <li>- Formation musicale danse (1h)</li> <li>- Culture chorégraphique fonctionnement par session (représente 1h hebdo)</li> <li>- AFCMD (analyse fonctionnelle pour le mouvement dansé) : fonctionnement par session (représente 1h hebdo)</li> <li>- Différents cours supplémentaires et/ou cours spécifiques S2TMD et/ou cours de Pilates (cours obligatoires dont le nombre est défini par l'équipe pédagogique)</li> <li>- Participation aux sorties pédagogiques, aux ateliers ou masterclasses proposés</li> </ul>	Enseignement optionnel de « Culture et pratique du théâtre »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Théâtre : 3h</li> <li>- Technique vocale : 1h</li> </ul>

	Répartition hebdomadaire des heures entre les deux structures	MUSIQUE		DANSE		THEATRE	
		Lycée	Conservatoire	Lycée	Conservatoire	Lycée	Conservatoire
<b>PREMIERE</b>	Lycée : 5h minimum  Conservatoire : 6h minimum	Enseignements de spécialité « Culture et sciences musicales » et « Pratique musicale »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instrument ou dominante (de 45min à 1h)</li> <li>- Formation musicale (de 1h30 à 3h)</li> <li>- Analyse musicale (1h)</li> <li>- Pratique collective (de 1h à 2h)</li> <li>- Disciplines complémentaires (musique assistée par ordinateur, improvisation, culture musicale, écriture, composition, commentaire d'écoute, histoire de la musique) (de 1h à 2h)</li> <li>- UV/disciplines à suivre obligatoirement si demandé car liées aux cursus propres pour chaque discipline (cf. guide des enseignements)</li> </ul>	Enseignements de spécialité « Culture et sciences chorégraphiques » et « Pratique chorégraphique »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Danse classique, contemporaine ou jazz (4 cours minimum dans la dominante + 1 cours dans la complémentaire = 8h hebdo)</li> <li>- Formation musicale danse (1h)</li> <li>- Culture chorégraphique fonctionnement par session (représente 1h hebdo)</li> <li>- AFCMD (analyse fonctionnelle pour le mouvement dansé) : fonctionnement par session (représente 1h hebdo)</li> <li>- Différents cours supplémentaires et/ou cours spécifiques S2TMD et/ou cours de Pilates (cours obligatoires dont le nombre est défini par l'équipe pédagogique)</li> <li>- Participation aux sorties pédagogiques, aux ateliers ou masterclasses proposés</li> </ul>	Enseignements de spécialité « Culture et sciences théâtrales » et « Pratique théâtrale »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Théâtre : 4h30</li> <li>- Technique vocale : 1h</li> <li>- Training de l'acteur : 2h</li> <li>- Atelier spécifique S2TMD : 1h</li> </ul>

	Répartition hebdomadaire des heures entre les deux structures	MUSIQUE		DANSE		THEATRE	
		Lycée	Conservatoire	Lycée	Conservatoire	Lycée	Conservatoire
<b>TERMINALE</b>	Lycée : 6h minimum  Conservatoire : 8h minimum	Enseignements de spécialité « Culture et sciences musicales » et « Pratique musicale »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instrument ou dominante (1h)</li> <li>- Formation musicale (de 2h à 3h)</li> <li>- Analyse musicale (1h)</li> <li>- Pratique collective (2h minimum)</li> <li>- Disciplines complémentaires : musique assistée par ordinateur, improvisation, culture musicale, écriture, composition, commentaire d'écoute, histoire de la musique (2h minimum)</li> <li>- UV/disciplines à suivre obligatoirement si demandé car liées aux cursus propres pour chaque discipline (cf. guide des enseignements)</li> </ul>	Enseignements de spécialité « Culture et sciences chorégraphiques » et « Pratique chorégraphique »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Danse classique, contemporaine ou jazz (4 cours minimum dans la dominante + 1 cours dans la complémentaire = 8h hebdo)</li> <li>- Formation musicale danse (1h)</li> <li>- Culture chorégraphique fonctionnement par session (représente 1h hebdo)</li> <li>- AFCMD (analyse fonctionnelle pour le mouvement dansé) : fonctionnement par session (représente 1h hebdo)</li> <li>- Différents cours supplémentaires et/ou cours spécifiques S2TMD et/ou cours de Pilates (cours obligatoires dont le nombre est défini par l'équipe pédagogique)</li> <li>- Participation aux sorties pédagogiques, aux ateliers ou masterclasses proposés</li> </ul>	Enseignements de spécialité « Culture et sciences théâtrales » et « Pratique théâtrale »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Théâtre : 6h minimum</li> <li>- Technique vocale : 1h</li> <li>- Training de l'acteur : 2h</li> <li>- Atelier spécifique S2TMD : 1h</li> <li>- Module complémentaire avec l'atelier « Pilates » : 1h</li> </ul>